

APPEL A CANDIDATURE



POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° Une répartition géographique équilibrée ;
- 3° Une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° Une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, **les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : Du 01/03/2025 au 31/03/2025 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) - Place Communale 1 à 1350 OrpJauche.
- soit par courrier électronique - marjorie.dheur@orp-jauche.be
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à :

Mme Marjorie D'HEUR – Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme
Place Communale n°1 à 1350 Orp-Jauche – 019/63.02.16 – marjorie.dheur@orp-jauche.be

PAR LE COLLEGE,
La Directrice générale,

S. SANTUCCI

le Bourgmestre,

H. GHENNE

ACTE DE CANDIDATURE - CCATM DE ORP-JAUCHE



Pour être recevable, ce formulaire doit être dûment complété et envoyé au collège communal
DANS LES DELAIS ET FORMES fixés dans l'appel public (du 01/03/2025 au 31/03/2025)

Nom : Prénom :

Rue : N° : Entité :

Tel : Adresse mail :

- Date de naissance :

- Profession[1] :

- Domicile :

-Postule :

- à titre individuel
- comme représentant d'une association[2]

=> si représentant d'une association :

Nom et adresse de l'Association que le candidat représente :.....
:.....
:.....

-Si possible, comme candidat :

- Effectif
- Suppléant
- Président (Δ expérience ou compétences exigées en matière d'aménagement du territoire et urbanisme)

-Suis intéressé(e) par l'aménagement du territoire et l'urbanisme pour les motifs suivants :

.....
.....
.....

Souhaite représenter les intérêts suivants[3].

A défaut de due motivation, l'acte de candidature sera jugé irrecevable.

· sociaux : motifs :.....
.....

· économiques : motifs :.....
.....

· patrimoniaux : motifs :.....
.....

· environnementaux : motifs :.....
.....

· de mobilité : motifs :.....
.....

· énergétiques : motifs :.....
.....

- Je certifie sur l'honneur ne pas avoir exercé plus de deux mandats exécutifs consécutifs [4]

DATE ET SIGNATURE

[1] Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre une attestation de votre employeur certifiant que vous n'êtes pas amené à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de mobilité

[2] Si vous êtes mandaté par une association, merci de joindre le mandat de l'association à votre acte de candidature

[3] Merci de choisir 1 à 3 points maximum

[4] Un membre exerce un mandat exécutif lorsqu'il siège en tant que président, membre effectif ou suppléant remplaçant le membre effectif lors de plus de la moitié des réunions annuelles.